



# interliaisons

## COMMISSION EXECUTIVE U.C.R.

- ☞ L'actualité
- ☞ Note à la Commission Exécutive de l'UCR.
- ☞ Relevé de décisions

**NOVEMBRE**  
**2015**  
**N° 119**

### PERMANENCES UCR -CGT

#### NOVEMBRE


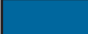







Du 3 au 5 novembre	CAU Cathy et LEFEVRE Jacques
Du 17 au 19 novembre	LECOMTE Maurice et GILLET-COLART Claude
Du 24 au 26 novembre	SCHWIND Hubert et LICHIERE Françoise
<b>DECEMBRE</b>	
Du 1 <sup>er</sup> au 3 décembre	PETITJEAN Chantal et MAUREL Odile
Du 8 au 10 décembre	TERRAT Pascale et GUIDOU Bernard
Du 15 au 17 décembre	BLANC Josianne et PACAUD Michel
Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82	

#### Comité général de l'UCR-CGT

Du lundi 30 novembre à partir de 14 h 00 au mardi 1er décembre.  
**Montreuil**

### NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

-  Intersyndicale
-  Bureau
-  Commission exécutive
-  Comité Général
-  Rencontre diffuseurs V.N.
-  Rencontre UFR/UCR
-  Colloque La CGT et les retraités
-  Journée d'action
-  Férié

### DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

# L'ACTUALITE

Présentation par  
Michel  
SENEPART



Cher- es Camarades

Lors de notre dernière Commission Exécutive de l'UCR, le 22 septembre 2015, nous avons abordé 3 points :

- ✓ La situation économique et sociale
- ✓ Les luttes et le rapport de forces actuel
- ✓ La feuille de route de l'UCR et de ses organisations de retraités

Depuis un mois, pas mal d'événements se sont ajoutés et succédés, Je me limiterai à en rappeler quelques uns des plus marquants :

Un qui me touche particulièrement à cœur c'est :

## La situation des réfugiés d'Afrique et du Moyen-Orient.

« L'Europe doit repenser sa politique d'accueil des demandeurs d'asile » écrit la NVO dans son dernier numéro.

Les réfugiés continuent d'affluer sur notre continent et les naufrages se multiplient.

Depuis janvier 2015, 340 000 réfugiés ont traversé les frontières de l'Europe et certaines se retrouvent en errance dans des pays où les conditions d'accueil ne sont pas du tout au niveau des besoins et des attentes. Exemple « la jungle de Calais »

Cette situation exacerbe les sentiments anti-migrants et l'escalade sécuritaire.

Ces candidats à l'exil tentent un voyage à haut risque par la mer.

Depuis janvier 2015, plus de 2 000 d'entre eux – hommes, femmes et enfants – y ont déjà perdu la vie.

C'est une catastrophe humaine qui se répète de jour en jour. Plus d'un million de réfugiés devraient franchir les frontières de l'Union Européenne cette année.

Ces chiffres sont à relativiser, s'ils sont rapportés aux 550 millions de personnes vivant sur cette zone, cela ne représente que 0,18 % de la population européenne.

Sur l'idée que l'ouverture des frontières créerait un appel d'air, c'est un « fantasme politique », explique des chercheurs .

L'expérience des régularisations massives en Espagne, en 2005, en Italie, en 2006 et aux États-Unis, en 2014 (plus de cinq millions !) leur donnerait raison !

## Autre indicateur le niveau du chômage et de la précarité:

Les chiffres du chômage en septembre 2015 font apparaître 5 000 chômeurs de moins ce qui amène le gouvernement à y voir une amélioration !

Pourtant, Il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir, ni pavoiser ! Car il y a eu 305 800 radiations, le nombre global est à 6 447 000 privés d'emploi et travailleurs occasionnels officieux, toutes catégories confondues,

Sur un an le nombre de demandeurs d'emploi en France a augmenté de 306 300

Ceux qui en payent le plus lourd tribut sont les seniors dont l'emploi ne cessent de se dégrader ( 8,5 % sur 1 an) et les chômeurs de longue durée.

Pourtant, le gouvernement choisi de continuer dans cette voie. Il confirme le pacte de responsabilité et dans le cadre du PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2016), actuellement en discussion à l'assemblée nationale jusqu'au 13 novembre, le vote est prévu le 17 novembre, il prévoit de nouvelles mesures austéritaires graves pour l'avenir du système.

Les exonérations sont légions avec des aides sans conditions, ni contrôle au plus bénéfice des plus grandes entreprises.

## Sur l'accord honteux sur les retraites complémentaires

Malgré, les actions menées et les demandes des organisations syndicales et féministes de ne pas signer, les patrons et le MEDEF ont obtenu, le 30 octobre dernier, les signatures de la CFDT, CGC et la CFTC sur les retraites complémentaires AGIRC / ARRCO.

Le premier ministre s'est dit «réjoui» de « l'accord » et dans la foulée, il a assuré que le gouvernement en accompagnera sa « mise en œuvre ».

Avec cet accord les salariés devront travailler plus longtemps pour des niveaux de pensions révisés à la baisse. Les salariés sont perdants particulièrement les femmes et les cadres. Il contient

- \* Le report de l'âge du départ en retraite d'un an
- \* la disparition à partir de 2019 de l'AGFF (Association pour la Gestion du Fond de Financement) qui permet de financer les départs en retraite entre 62 et 67 ans
- \* la baisse du niveau des pensions pour toutes et tous, notamment pour les 56% de salariés qui ne sont plus en activité au moment où ils font valoir leurs droits à retraite.
- \* La remise en cause des droits spécifiques pour les cadres, notamment la GMP (Garantie Minimale de Point) et l'incertitude sur l'avenir de leur statut,

La catégorie « cadre » est particulièrement visée par une fusion des régimes AGIRC et ARRCO remettant en cause à terme, l'APEC (association pour l'emploi des cadres) dont

Marie-Françoise LEFLON secrétaire générale de la CGC vient d'être élue hier, présidente .

Cet accord est particulièrement odieux pour les femmes qui liquident déjà leurs droits à retraite 8 mois après les hommes et qui perçoivent des pensions amputées de 40% à l'ARRCO et 60 % à l'AGIRC par rapport aux hommes.

Elles sont les grandes perdantes de cet accord.

La mise en œuvre de cet accord ne produira certes, tous ses effets qu'à partir de 2019, nous devons donc continuer à nous battre pour montrer sa nocivité, car le MEDEF ne compte pas en rester là.

### **Ce n'est pas non plus le contenu de la conférence sociale**

qui s'est tenue le 19 octobre 2015 qui va changer la donne. La CGT a décidé de la boycotter afin de donner un nouveau message d'alerte au gouvernement et comme l'a dit Philippe MARTINEZ dans la presse : « il est temps d'arrêter de faire plaisir au Patronat et de s'occuper de la situation des salariés ».

Ce qu'il manque aujourd'hui, c'est d'une réelle relance du pouvoir d'achat par une augmentation des salaires et des pensions, c'est aussi d'une véritable volonté de créer des emplois stables et un financement de la protection sociale. Je rappelle que cette conférence n'avait pas ces points : emploi, salaire à son ordre du jour.

Nous poursuivrons ce combat, n'en déplaise au Président de la République qui a critiqué les syndicats qui ne signaient rien et au Premier ministre qui se félicitait de l'accord des complémentaires.

### **L'autre événement qui a retenu l'attention en octobre:**

C'est l'emballement médiatique à charge contre les salariés et les militants syndicaux d'Air France venus manifester, le 5 octobre 2015 lors du CCE, où la direction a annoncé les 2900 suppressions d'emplois, ce qui a déclenché la colère de nombreux manifestants qui s'en sont pris aux chemises du DRH et d'un autre directeur.

Il faut faire remarquer que le premier ministre est venu presque aussitôt soutenir la Direction prenant fait et cause pour celle-ci, traitant les salariés, les militants de « Voyous » sans pour autant dire un mot sur les milliers de licenciements.

Le ministre de l'intérieur n'a lui aussi pas trainé en interpellant le 11 octobre à l'aube, six salariés du fret en les mettant illico, en garde à vue comme des délinquants.

CAHUZAC, SARKOZY, BALKANY n'ont pas subi le même traitement !

Cela a suscité une vive émotion, des prises de positions, des expressions, des réactions, des mobilisations pour s'opposer à cette violence patronale et gouvernementale.

Il faut rappeler que la CGT d'Air France est inscrite dans une intersyndicale qui représente l'ensemble des personnels navigants et au sol.

L'intersyndicale est entendue ce jour à l'Assemblée Nationale, elle réaffirmera sa volonté de mise en place d'une table ronde tripartite (Etat, direction et organisations syndicales d'Air France). Elle demandera expressément la levée des sanctions disciplinaires et des poursuites à l'encontre des salariés.

Pour ne pas relâcher la lutte, une nouvelle journée de mobilisation est prévue le 19 novembre devant le siège d'Air France, lors du prochain CCE.

La CGT appelle ses organisations à apporter leur soutien à ce rassemblement et réclame que soient levées toutes les poursuites et les sanctions contre les militants et les salariés.

Une solidarité financière a été mise en place pour couvrir les mises à pieds sans salaires, et pour faire face aux frais occasionnés par les procédures judiciaires.

Nous pouvons relayer et nous inscrire dans cette solidarité.

### **Un autre événement qui a été moins médiatisé**

(sauf la venue de Mrs JUNKER et HOLLANDE) mais qui a eu une certaine importance pour les syndicalistes d'EUROPE c'est : **Le 13ème congrès de la CES** - Confédération Européenne des Syndicats qui s'est déroulé du 29 septembre au 2 octobre 2015 à Paris.

Il a réuni 500 délégués de 90 organisations syndicales de 39 pays et 10 fédérations syndicales sectorielles. L'UCR y était représentée Maurice LECOMTE au titre de la délégation confédérale plus 3 mandatés de la FERPA et une dizaine d'invités. Il ya eu également un stand de Vie nouvelle.

Aux dires des camarades présents, ce congrès a eu une tonalité différente des précédents.

Face à une situation qui se dégrade pour les salariés et les retraités dans tous les pays, le besoin d'un syndicalisme européen plus efficace et plus utile est apparu comme une nécessité plus grande.

### **Les débats ont porté sur quelques exigences :**

moins de bureaucratie; plus d'initiatives de terrain, concrètes ; des messages plus clairs et plus forts ; davantage de démocratie et de transparence ; plus d'attention pour les jeunes, les femmes, les travailleurs précaires, les personnes âgées négligés ces dernières années ; une meilleure coopération et la nécessité de solidarité entre les différents pays.

**Pour ce qui concerne les retraités**, le nouveau Secrétaire général s'est prononcé sur la nécessité de prendre en compte l'allongement de la durée de la vie et la progression du nombre de retraités dans tous les pays de l'Europe, comme élément de transformation de la société.

Bien qu'il soit le seul à les avoir évoqués, en dehors de l'intervention de la FERPA, on peut augurer que cette question, sous son impulsion, prendra une dimension nouvelle durant son mandat.

Huit résolutions ont été adoptées sur différents sujets, notamment sur la crise des réfugiés qui a fait l'unanimité. Ce n'est certes pas la révolution car l'idée de négociation est venue plus que l'action et la mobilisation d'ailleurs le Manifeste de Paris (document d'orientation adopté), en est l'illustration !

### **Sur les actions menées en septembre et Octobre 2015**

Nous avons besoin de tirer les enseignements sur les événements passés et présents, comprendre les évolutions, les

enjeux, le contexte économique et politique dans lequel nous évoluons, étudier la place de salariés et des retraités dans ces évolutions.

Nous avons besoin d'analyser à chaque étape, le processus de mobilisation revendicatif.

Les journées d'actions du 23 septembre sur les droits et libertés, le 1er octobre sur les revendications des retraités, le 8 octobre avec l'interprofessionnel, nous retrouvons les mêmes particularités qu'avant les vacances : la CGT a été souvent seule, inégalités professionnelles et territoriales, unité syndicale variable et compliqué dans les mobilisations.

La dernière CE confédérale du 20 octobre 2015 est revenue sur cette question : comment crée-t-on les conditions de luttes interprofessionnelles efficaces ?

Afin de ne pas rassembler dans nos actions que seulement des mécontents mais de rassembler ceux qui luttent sur les questions revendicatives, le contenu des luttes est donc un élément essentiel.

Des luttes, il y en a beaucoup dans les entreprises confrontées aux stratégies patronales qui visent à faire baisser ce que le MEDEF appelle « le coût du travail »,

Pour la CGT, la difficulté est de trouver les moyens de faire converger toutes ces actions en mobilisations interprofessionnelles et unitaires.

Cela nous ramène à la mise en œuvre de toute notre démarche revendicative adoptée au 50e congrès et au 10ème congrès de l'UCR cela va revenir dans les discussions pour la préparation du 51e congrès prévu du 18 au 22 avril 2016 à Marseille autour de 5 thèmes :

- Notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés
- La construction des luttes
- Notre rapport avec les autres organisations syndicales, le politique, le monde associatif
- Notre place dans le syndicalisme européen
- La démocratie dans la CGT

Une nouvelle CE confédérale et prévu demain nous verrons ce qu'elle en dira

### **Pour les retraités le mois d'octobre a commencé par l'action du 1er**

Plus de 100 000 cartes-pétitions signées et 3178 signées en ligne, des milliers d'autres ont été déposées dans les préfectures sur tout le territoire national le même jour. Mesurons et faisons mesurer ce que cela représente dans le contexte actuel ?

Les neuf organisations de retraités ont été reçues ensemble par le conseiller social du Président de République, Monsieur Michel Yahiel.

Les revendications touchant au pouvoir d'achat ont ainsi pu être présentées avec l'arrêt du gel des pensions et des retraites depuis 2 ans et demi, l'abrogation des mesures fiscales qui frappent les retraités, l'amélioration du pouvoir d'achat et le retour à une indexation au 1er janvier calculée sur l'évolution des salaires et non des prix.

Le conseiller a indiqué que la loi de financement en préparation changerait le mode de calcul des revalorisations.

Elles seraient désormais calculées sur l'évolution des prix des douze mois précédant et non plus en fonction d'une prévision qui aurait conduit, certaines années, à une évolution négative des retraites. C'est bien de le reconnaître mais ça ne change pas grand-chose dans l'immédiat !

Car il a confirmé que la date de revalorisation resterait au 1er octobre et ne serait pas ramenée au 1er avril ni au 1er janvier de chaque année,

La délégation s'est étonnée qu'aucune annonce n'ait été faite au 1er octobre 2015 sur l'augmentation de nos retraites.

Alors que le rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, prévoyait déjà une revalorisation de 0,1 % au 1er octobre 2015 (soit 1 euro de revalorisation par mois sur une pension de 1000€ !).

Il a indiqué que la suppression de la 1ere tranche d'imposition sur le revenu, allait alléger la pression fiscale pour une partie d'entre eux !

Sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, il a confirmé la publication de la loi au 1er janvier 2016, les 9 organisations de retraités ont rappelé leur demande de participation aux instances de consultation, tant au niveau national que local. La demande sera transmise. Au final, c'est bien la poursuite de l'austérité qui a été confirmée, faute de mesures concrètes pour améliorer les retraites.

Cela justifie donc pleinement notre appel, pour une nouvelle journée de mobilisations des retraités le 24 novembre 2015.

Nous voulons aussi poursuivre la campagne d'informations et de pétitions avec l'argumentaire unitaire montrant la diminution du pouvoir d'achat des retraités.

Il est clair que le mouvement doit s'élargir, s'amplifier pour le 24 novembre ce sera une nouvelle étape dans la construction revendicative et l'occasion de décider d'initiatives diverses dans tous les départements et régions dans l'unité la plus large possible.

### **Sur l'unité il y a besoin de discuter entre nous.**

Notre UCR C.G.T. est engagée dans un groupe intersyndical (les 9) regroupant CGT, FO, CFTC, CGC, FGR-FP, FSU, Solidaires et 2 associations LSR et Ensemble solidaires (UNRPA) Nous avons construit ensemble et avec succès le 3 juin 2014 et d'autres mobilisations, dont la dernière avec la carte pétition, nous préparons le 24 novembre 2015 autour du mémorandum sur le pouvoir d'achat des retraités. Sans la FGR-FP qui vient de nous lâcher.

Avec l'inter UCR, comprenant CGT, FO, CFTC, CGC, FGR-FP, CFDT, UNSA nous participons aussi à ce groupe de travail sur le pouvoir d'achat, la revalorisation des retraites et pensions, ainsi que sur le minimum contributif et les questions du logement

Tout en restant convaincus que le rassemblement et l'unité des organisations pour l'action, reste le meilleur rapport de forces pour peser et gagner sur les revendications, force est de constater qu'au regard de l'actualité sociale, nous avons de plus en plus de décalages d'appréciation avec différentes organisations. C'est vrais sur les questions de :

- La ½ part
- Les pensions de reversions
- Et le dernier accord « ARRCO AGIRC »

Par conséquent, il nous semble important et nécessaire, de prendre le temps d'échanger entre nous, sur notre démarche, avec nos organisations.

**Sur l'unité il y a besoin de discuter entre nous.** *Nous vous proposons d'en faire un point du débat lors de notre Comité général de l'UCR les 30 novembre et 1er décembre 2015.*

A ce titre, nous vous proposons d'en faire un point du débat lors de notre Comité général de l'UCR les 30 novembre et 1er

décembre 2015.

Dans cet état d'esprit et dans l'attente de nos échanges lors de notre comité général, nous proposons à la CE de l'UCR, de suspendre notre participation au groupe de travail de l'inter UCR, sur le pouvoir d'achat, dans lequel participent les organisations signataires de l'accord ARRCO-AGIRC. La prochaine réunion est pour l'instant, prévue pour le 18 novembre, dans nos locaux.

Par ailleurs, FO vient de nous annoncer qu'elle ne participerait pas au groupe de travail à la date indiquée.

Concernant les CARSAT, la situation des retraités en retard de liquidation de leurs pensions est loin d'être réglée. Malgré la mise place par la Ministre des Affaires sociales fin août, d'un « droit opposable à la retraite » qui était sensé favoriser l'obtention d'un versement immédiat à tout retraité dans l'attente du règlement de son dossier, la situation perdure. Dernièrement L'Union Fédérale des

Retraites de Organismes Sociaux CGT et l'UCR ont exigé dans deux communiqués que le gouvernement mette en œuvre de mesures concrètes pour le paiement immédiat des pensions.

Je ne reviens pas le temps me manque, sur la bombe à retardement qui vient d'exploser à partir de la suppression de la ½ part en 2008 qui vient dernièrement de produire ses derniers effets sur les impôts de 900 000 retraités, un communiqué de l'UCR est sorti hier.

### **Deux événements à venir :**

⇒ La 3e rencontre des Diffuseurs Vie Nouvelle qui a lieu demain ici à Montreuil, où j'espère vous allez tous participer.

Maurice nous fera le point des inscrits je pense !

L'objectif est de rassembler 400 à 500 militants retraités CGT dans le patio pour débattre de la relancer de la diffusion et de notre magazine qui accuse une baisse d'abonnés année après année. Alors que tous reconnaissent les qualités et l'utilité de notre journal syndical spécifique, nous espérons que cette rencontre, nous permettra de rebondir comme les précédentes rencontres par une augmentation substantielle des abonnements.

⇒ L'autre événement important sera l'action du 24 novembre, elle est en cours de construction, ça sera à vous de dire, à vous la parole, merci de votre attention !

### **Note à la Commission Exécutive de l'UCR.**

*Comme vous le savez, notre UCR C.G.T. est engagée dans un inter-syndical dit des 9, avec 8 autres organisations et associations, ainsi que dans un inter UCR.*

*Avec l'intersyndicale, nous avons construit avec succès le 3 juin 2014 et d'autres mobilisations, dont la dernière avec la carte pétition sur le pouvoir d'achat avec le dépôt de plus de 100 000 cartes à l'Elysée. Avec cette intersyndicale, nous préparons le 24 novembre 2015 autour du mémorandum sur le pouvoir d'achat des retraités.*

*Avec l'inter UCR, nous participons à un groupe de travail, lui aussi sur le pouvoir d'achat, la revalorisation des retraites et pensions, ainsi que sur le minimum contributif et les questions du logement. Tout en restant convaincus que le rassemblement et l'unité des organisations pour l'action, reste le meilleur rapport de forces pour peser et gagner sur les revendications, force est de constater qu'au regard de l'actualité sociale, nous avons de plus en plus de décalages d'appréciation avec différentes organisations. C'est vrai sur les questions de :*

- 1/2 part
- Pensions de reversions
- Et le dernier accord « ARRCO AGIRC »

*Par conséquent, il nous semble important et nécessaire, de prendre le temps d'échanger entre nous, sur notre démarche, avec nos organisations.*

*A ce titre, nous vous proposons d'en faire un point du débat lors de notre Comité général les 30 novembre et 1er décembre 2015.*

*Dans cet état d'esprit et dans l'attente de nos échanges lors de notre comité général, nous proposons à la CE de l'UCR, de suspendre notre participation au groupe de travail de l'inter UCR, sur le pouvoir d'achat, dans lequel participent les organisations signataires de l'accord ARRCO-AGIRC. La prochaine réunion est pour l'instant, prévue pour le 18 novembre, dans nos locaux.*

*Par ailleurs, FO vient de nous annoncer qu'elle ne participerait pas au groupe de travail à la date indiquée.*

## TARIFS 2016 DES ABONNEMENTS À VIE NOUVELLE

Maurice Lecomte après une présentation d'un état des lieux des comptes de Vie nouvelle. Malgré une baisse du nombre d'abonnés, dont nous débattons lors de la journée des diffuseurs, la situation financière est bonne.

Après l'exposé sur les augmentations prévues sur les différentes rubriques de frais, la proposition des nouveaux tarifs pour 2016 est votée à l'unanimité.

⇒	<b>Individuel :</b>	<b>15,85€</b>
⇒	<b>Syndical :</b>	<b>14,70€</b>
⇒	<b>Promotionnel :</b>	<b>12,00€</b>
⇒	<b>Numéro :</b>	<b>2,73€</b>
⇒	<b>FNME (ex) :</b>	<b>1,73€</b>



## SUR L'ACTUALITÉ

Après le rapport présenté par Michel Sénépart, le débat s'est instauré à la fois sur la situation générale, les actions confédérales, professionnelles et spécifiques « retraités ».

François Thiéry-Cherrier réprecise que la feuille de route fixée par l'UCR à son 10ème Congrès l'avait été dans le contexte de l'époque et que les Comités généraux sont là pour vérifier ces orientations et leur mise en œuvre dans le moment.

Sur notre démarche unitaire, la Commission exécutive décide de suspendre notre participation au groupe de travail de l'Inter UCR sur le pouvoir d'achat dans lequel participent les Organisations signataires de l'accord ARRCO-AGIRC.

Nous continuons par contre à préparer le 24 novembre avec le groupe des « neuf » avec qui nous avons réussi le 3 juin 2014 et autres initiatives.

Il semble nécessaire de prendre le temps d'échanger entre nous, sur notre démarche, avec nos Organisations.

La C.E. a aussi voté le principe d'apporter notre soutien financier à la lutte des Camarades d'Air France.

### Candidatures pour les Instances dirigeantes de la Confédération

La CE propose :

⇒ Pour la Commission exécutive confédérale :

**Olivier Jouchter**

⇒ Pour la Commission financière de contrôle :

**Bernard Guidou**

⇒ Pour le Comité de gestion de CoGéTise :

**Maurice Lecomte**

**Propositions adoptées à l'unanimité.**

### Ordre du jour du Comité général

**Lundi 30 novembre à partir de 14 h 00 :**

⇒ Actualité sociale et revendicative, nos stratégies, lien avec la syndicalisation.

⇒ De 17 h 00 à 18 h 00 : Film sur Henri Krasuki.

**Mardi 1er décembre :**

⇒ Présentation du site Internet de l'UCR.

⇒ Travail de l'Espace « Enjeux de société » de l'UCR.